

| | |
|----------------------------|---|
| OBJET | MODERNISATION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DE POINTE DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT – CIRCULAIRE D'APPEL A PROJETS 2011-2012 |
| RESEAUX | TOUS |
| NIVEAUX ET SERVICES | DIRECTION ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE ET SPECIALISE |
| PERIODE | FEVRIER 2012 |

- A Monsieur le Ministre Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Villes et Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- Aux Directions des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- Aux Directions des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

POUR INFORMATION :

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement neutre subventionné,
- Au Secrétariat général de l'Enseignement catholique,
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,
- A la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants,
- Aux Membres du Service d'Inspection,
- Aux Membres du Service de Vérification,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Associations de Parents,
- A l'Union wallonne des Entreprises,
- A l'Union des entreprises de Bruxelles,
- A l'Entente wallonne des Classes Moyennes,
- Au FOREM,
- A ACTIRIS,
- A Bruxelles-Formation,
- A l'IFAPME,
- A l'EFPMME,
- A la Direction générale de l'Economie et de l'Emploi de la Région wallonne.

| CIRCULAIRE | Informative | Administrative | PROJET |
|-----------------------------|---|----------------|---------------|
| EMETTEUR | Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Service général de l'Enseignement secondaire et des Centres PMS. Direction « Relations Ecoles – Monde du travail » | | |
| DESTINATAIRE | Etablissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé forme 3 & 4 | | |
| CONTACT | Didier MILIS (didier.milis@cfwb.be) ☎ 02.690.85.07 | | |
| DOCUMENTS A RENVOYER | OUI | | |
| DATE LIMITE D'ENVOI | Vendredi 11 mai 2012 | | |
| OBJET | MODERNISATION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DE POINTE DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT : APPEL A PROJETS 2011-2012 | | |

Equipements pédagogiques *de pointe* de l'enseignement qualifiant (EPPEQ)

Un projet financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles



avec l'appui du Fonds européen de développement régional



Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-après, tous les renseignements relatifs à l'appel à projets 2011-2012 « modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant ».

Cet appel à projets est destiné exclusivement¹ à la modernisation, au remplacement ou à la mise en conformité de l'équipement pédagogique des établissements de l'enseignement qualifiant.

Comme les années précédentes, des séances d'information concernant l'utilisation de la plateforme ARCHIBUS, la gestion des marchés et la constitution des dossiers justificatifs sont organisées, à votre intention.

Mes collaborateurs sont à votre disposition pour vous assister et vous conseiller à chaque étape de l'encodage et de la transmission des projets.

Un consultant représentant votre réseau d'enseignement peut également vous guider dans le choix de vos investissements.

Comme les années précédentes, l'accent devra être mis sur des investissements de qualité, à la pointe de l'actualité technologique et susceptibles d'apporter à vos étudiants le savoir faire et les compétences indispensables à leur insertion socioprofessionnelle.

Avec le développement des Centres de technologies avancées (CTA) et la poursuite des collaborations avec les Centres de compétences de la Région wallonne et les Centres de références de la Région bruxelloise, cet appel à projets annuel reste un élément essentiel du dispositif visant à renforcer l'image et l'attractivité des écoles qualifiantes ainsi que la qualité de l'enseignement dispensé dans les filières technologiques et professionnelles.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

¹ Sont exclus : les consommables, les travaux d'aménagement de locaux, le matériel pédagogique non spécifique comme les bancs, chaises, tableaux, manuels scolaires, ...

Moyens budgétaires disponibles pour l'appel à projets 2011-2012

REGION WALLONNE HAINAUT :

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Fédération Wallonie-Bruxelles : | +/- 1.341.000 EUR * |
| FEDER : | 901.994 EUR |
| Total : | +/- 2.243.000 EUR |

REGION WALLONNE HORS HAINAUT :

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Fédération Wallonie-Bruxelles : | +/- 1.874.000 EUR * |
| FEDER : | 1.127.097 EUR |
| Total : | +/- 3.001.000 EUR |

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE :

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Fédération Wallonie-Bruxelles : | +/- 680.000 EUR * |
|---------------------------------|-------------------|

* Ces montants seront définitivement arrêtés sur base des chiffres de populations au 15 janvier 2012 certifiés, pour les catégories concernées (2^{ème} et 3^{ème} degrés TQ et P, EPSC, ALTERNANCE, SPECIALISE F3 / F4).

Qui sont les bénéficiaires potentiels ?

Les établissements d'enseignement qualifiant organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, de plein exercice, en alternance ou spécialisé de forme 3 et 4.

A quoi s'engagent les porteurs de projets ?

Le Décret du 26 avril 2007 a pour objet de permettre la modernisation de l'équipement pédagogique dans les établissements d'enseignement qualifiant.

Lors de la sélection des projets, une priorité est accordée :

- ✓ aux établissements qui s'inscrivent dans une politique de formation en cours de carrière des professeurs de l'enseignement qualifiant ;
- ✓ aux établissements qui s'inscrivent dans l'application des profils de formation, y compris la mise en œuvre des outils pédagogiques et des épreuves d'évaluation y afférents ;
- ✓ aux projets ayant reçu un avis favorable du Conseil zonal de programmation de l'enseignement officiel et du Conseil zonal de programmation de l'enseignement libre de la zone concernée ;
- ✓ aux projets ayant reçu un avis favorable du fonds sectoriel concerné et du Comité subrégional de l'emploi et de la formation (CSEF);
- ✓ aux projets qui rencontrent les besoins du marché de l'emploi en évitant un émiettement des projets entre les réseaux d'enseignement et à l'intérieur de chaque réseau ;
- ✓ aux établissements organisant des sections d'enseignement spécialisés de formes 3 et 4 et aux implantations bénéficiaires de l'encadrement différencié de classe 1, 2 ou 3 conformément au décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité ;
- ✓ aux établissements dont le projet a été approuvé par le Gouvernement selon la procédure prévue à l'article 7 du décret du 30 avril 2009 relatif à la création d'instances sous-régionales de pilotage et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

Les pouvoirs organisateurs doivent assumer une participation de 20% dans le coût total de l'acquisition².

Les établissements bénéficiaires s'engagent à mettre à disposition de leurs élèves (ou des élèves de tout autre établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice ou en alternance, spécialisé, de promotion sociale ou d'enseignement supérieur selon une convention établie avec le demandeur) l'équipement obtenu, dans un délai de douze mois suivant la notification de la décision d'octroi.

Ils prendront toutes les mesures préalables utiles (aménagement de locaux, sécurité et hygiène, accessibilité, assurances, ...) pour que les équipements soient opérationnels dans le délai imparti.

Ils tiendront à disposition de l'administration, pendant une durée de cinq ans, le compte détaillé des dépenses et les pièces originales justificatives.

Ils répondront avec diligence aux demandes de renseignements et aux questionnaires d'indicateurs de résultat adressés par l'administration.

Enfin, ils transmettront le dossier justificatif prouvant l'acquisition des équipements accordés et le respect des procédures de passation des marchés publics dans les délais fixés par l'administration.

Pour cet appel 2011-2012, les porteurs de projets veilleront à n'introduire que des demandes qui pourront être finalisées (rédaction des cahiers de charges, passation des marchés, réception des équipements, facturation et transmission du dossier justificatif à l'administration) dans une période comprise entre début janvier 2013 (notification de la décision d'octroi et versement de l'avance) et fin octobre 2013 (date limite d'introduction du dossier justificatif). Tout dépassement de délai qui n'aura pas été couvert par une autorisation exceptionnelle de l'administration entraînera l'annulation du projet et le retrait de la subvention.

² C'est donc le Pouvoir organisateur et non l'établissement qui peut prendre la décision d'introduire un projet puisque celle-ci implique l'engagement d'investir 20 % de la somme totale.

Comment se déroule la procédure de sélection ?

- 1° appel à projets auprès des établissements d'enseignement qualifiant ;
- 2° réception et traitement administratif des candidatures par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire ;
- 3° demande d'avis au Conseil zonal de programmation de l'enseignement officiel et au Conseil zonal de programmation de l'enseignement libre de la zone concernée sur base du cadastre des équipements disponibles ;
- 4° demande d'avis aux CSEF et aux Fonds sectoriels sur base du cadastre des équipements disponibles ;
- 5° proposition de sélection par une Commission de suivi opérationnel ³ sur base des critères d'éligibilité et de priorité définis à l'article 3 du décret du 26-04-2007 ;
- 6° avis motivés des Comités de pilotage visés à l'article 7 du décret du 26-04-2007 ;
- 7° décision du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur base des propositions de la Commission de suivi opérationnel et des avis motivés remis par les Comités de pilotage.

Consultance et aide aux projets

Pour introduire vos projets, vous pouvez faire appel au consultant de votre réseau :

| | | | |
|----------|--------------------|--------------|--|
| CF : | Philippe LEIDINGER | 02/690.81.73 | philippe.leidinger@cfwb.be |
| CPEONS : | Claude BRANCART | 02/504.09.25 | claud.brancart@cpeons.be |
| SEGEC : | Paul BOLAND | 02/256.71.55 | paul.boland@segec.be |
| FELSI : | Michel BETTENS | 02/527.37.92 | felsi@profor.be |

³ La Commission de suivi opérationnel se compose de :

- 1° un représentant de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale ;
- 2° quatre représentants des réseaux d'enseignement, issus pour moitié de l'enseignement non confessionnel et pour l'autre moitié de l'enseignement confessionnel, désignés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur proposition du Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire ;
- 3° la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou son représentant avec voix consultative ;
- 4° un représentant du FOREM en tant que coordonnateur du réseau des Centres de compétence wallons avec voix consultative ;
- 5° un représentant du réseau des Centres de référence bruxellois avec voix consultative
- 6° un représentant de la D.G. de l'Enseignement obligatoire avec voix consultative, assurant le secrétariat.

Où, quand et comment faut-il introduire les projets ?

Les projets seront introduits uniquement via le site commun avec le Cadastre des équipements, à l'adresse : www.cadastre.cfwb.be/archibus

Pour rappel, vous devez vous connecter à l'application en encodant un nom d'utilisateur (n° FASE de l'établissement précédé de EC000) et un mot de passe personnel (mot de passe oublié ? envoyez un mail à didier.milis@cfwb.be en indiquant les coordonnées de l'établissement).

Les consignes d'encodage sont rappelées dans le guide de l'utilisateur annexé à la circulaire et disponible au téléchargement à l'adresse <http://www.adm.cfwb.be> via le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous devez impérativement continuer à nous transmettre, par envoi postal, la version imprimée de vos projets (voir point 4.b du guide de l'utilisateur) où sera apposée la signature originale du représentant du Pouvoir organisateur (du Chef d'établissement pour le réseau CF), comme preuve du dépôt de votre demande de participation à l'appel à projets 2011-2012 et de l'accord du Pouvoir organisateur.

Un accusé de réception vous sera adressé, par retour du courrier.

Tout projet dont la version imprimée et signée ne nous sera pas transmise dans les délais sera considéré comme irrecevable.

Pour tout renseignement complémentaire :

Didier MILIS

02/690.85.07

didier.milis@cfwb.be

Les demandes de participation seront postées, au plus tard, **le vendredi 11 mai 2012** et adressées à :



Direction générale de l'Enseignement obligatoire

«Equipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant – appel à projets 2011-2012»

A l'attention de Monsieur Didier MILIS

Bureau 2F240

Rue A. Lavallée, 1

1080 – Bruxelles

Modernisation des équipements pédagogiques *de pointe* de l'enseignement qualifiant : *guide de l'utilisateur*



Un projet financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles



avec l'appui du Fonds européen de développement régional



1. Connexion

Adresse du site : www.cadastre.cfwb.be/archibus

Vous arriverez sur la page d'accueil qui s'intitule :

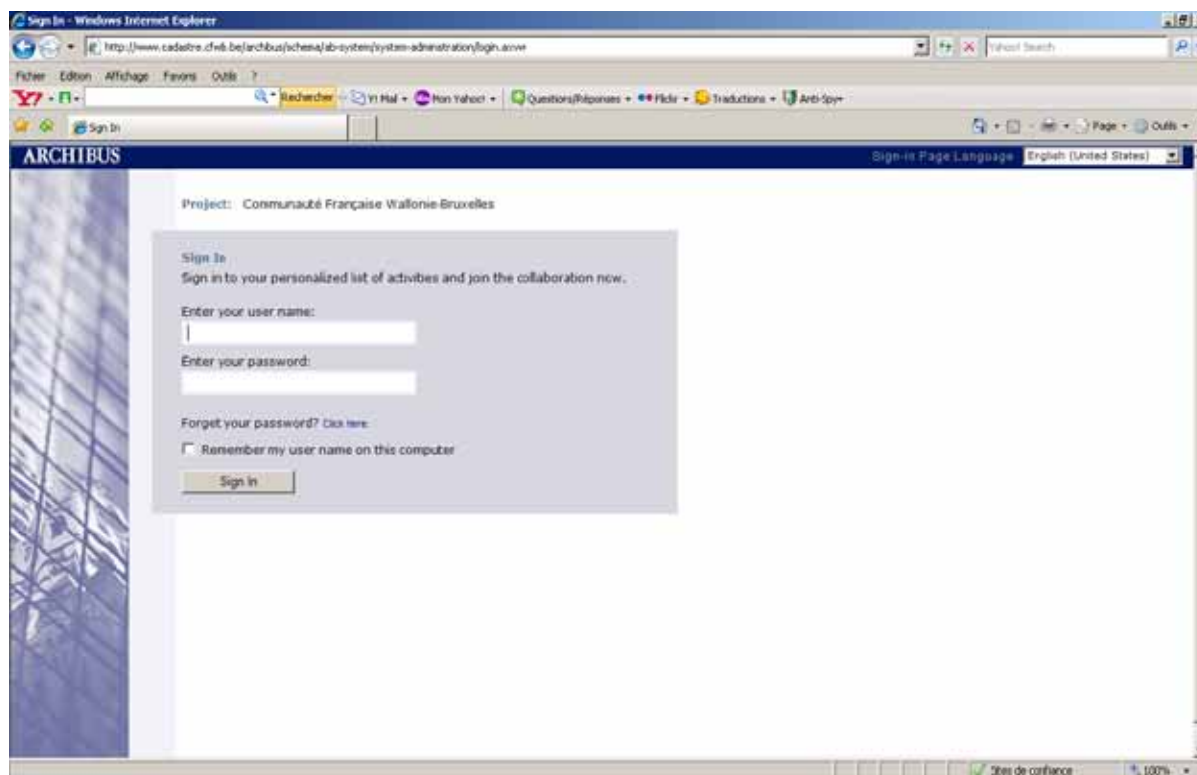
« **Project : Communauté Française Wallonie-Bruxelles** »
« **Sign In** »

Elle vous permettra de vous connecter au site.

Le **user name** ou **nom d'utilisateur** est le numéro « **FASE** » de votre établissement sous la forme :

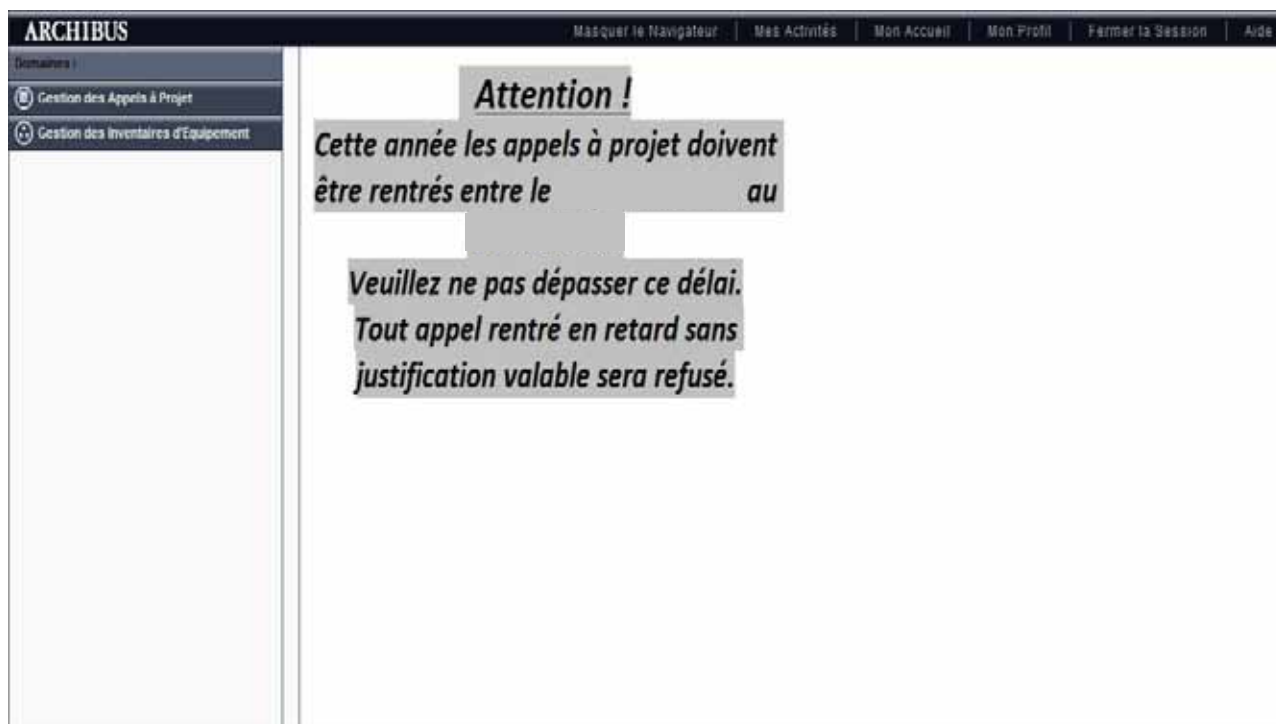
EC000xxx (numéro FASE à 3 chiffres)
ou
EC00xxxx (numéro FASE à 4 chiffres)

*Note : si vous entrez dans le programme par le n° FASE de l'établissement, dans la suite du programme, c'est par **implantation** que vous introduirez l'essentiel de vos informations (contacts et équipements).*



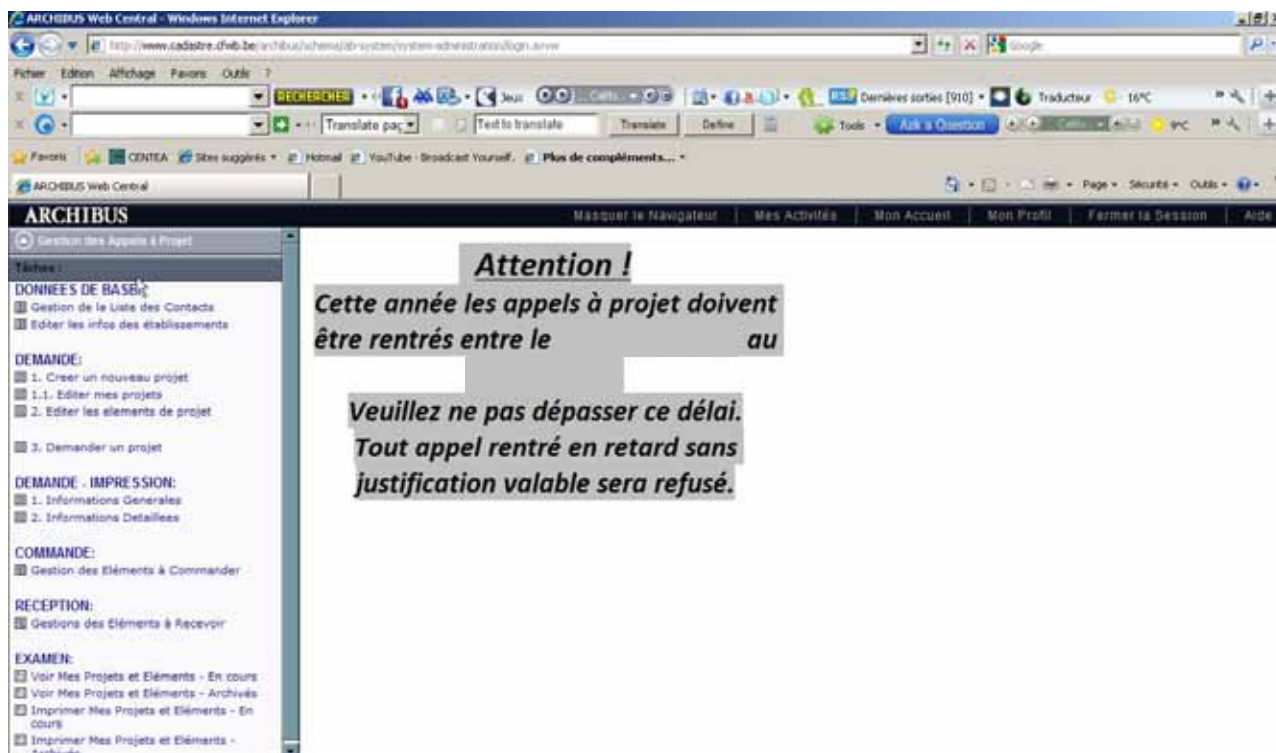
2. Gestion des Appels à projets

Démarrons « Gestion des Appels à Projet » et entrons dans le vif du sujet.



« Tâches »

3.



Gestion des données de base.

La première étape consiste à mettre à jour la liste des contacts. Pour ce faire, dirigez-vous vers la rubrique « **Gestion de la liste des Contacts** » dans la colonne « **tâches** » de votre navigateur. Il vous est loisible d'ajouter ou supprimer des contacts et de mettre à jour toutes les informations nécessaires à l'administration.

Cinq champs sont obligatoires (*) :

- Code Contact : encodage libre ;
- Civilité : M / Mme / Mlle / Dr ;
- Prénom : encodage libre ;
- Nom : encodage libre ;
- Qualité : voir menu.

The screenshot displays the ARCHIBUS application interface. On the left, a navigation menu is visible, with the 'DONNEES DE BASE' section highlighted and the 'Gestion de la Liste des Contacts' option circled in red. The main area is divided into three sections: a table of contacts, a 'Contacts' management toolbar, and a detailed contact form.

| Code Contact | Civilité | Prénom | Nom |
|--------------|----------|-----------------|-----|
| 1005 | 1911 | COLLEGE SAR | |
| 1005 | 1908 | COLLEGE SAR | |
| 1006 | 1914 | E.P.S.E.S.C.F.I | |
| 1022 | 1944 | Les Murets | |
| 104E | 1969 | A.R. JOURDAA | |
| 1045 | 2005 | A.R. JOURDAA | |
| 1045 | 2009 | A.R. JOURDAA | |
| 104E | 3001 | A.R. JOURDAA | |
| 1045 | 9433 | A.R. JOURDAA | |
| 1045 | 9434 | A.R. JOURDAA | |
| 104E | 943E | A.R. JOURDAA | |
| 104E | 8372 | A.R. JOURDAA | |

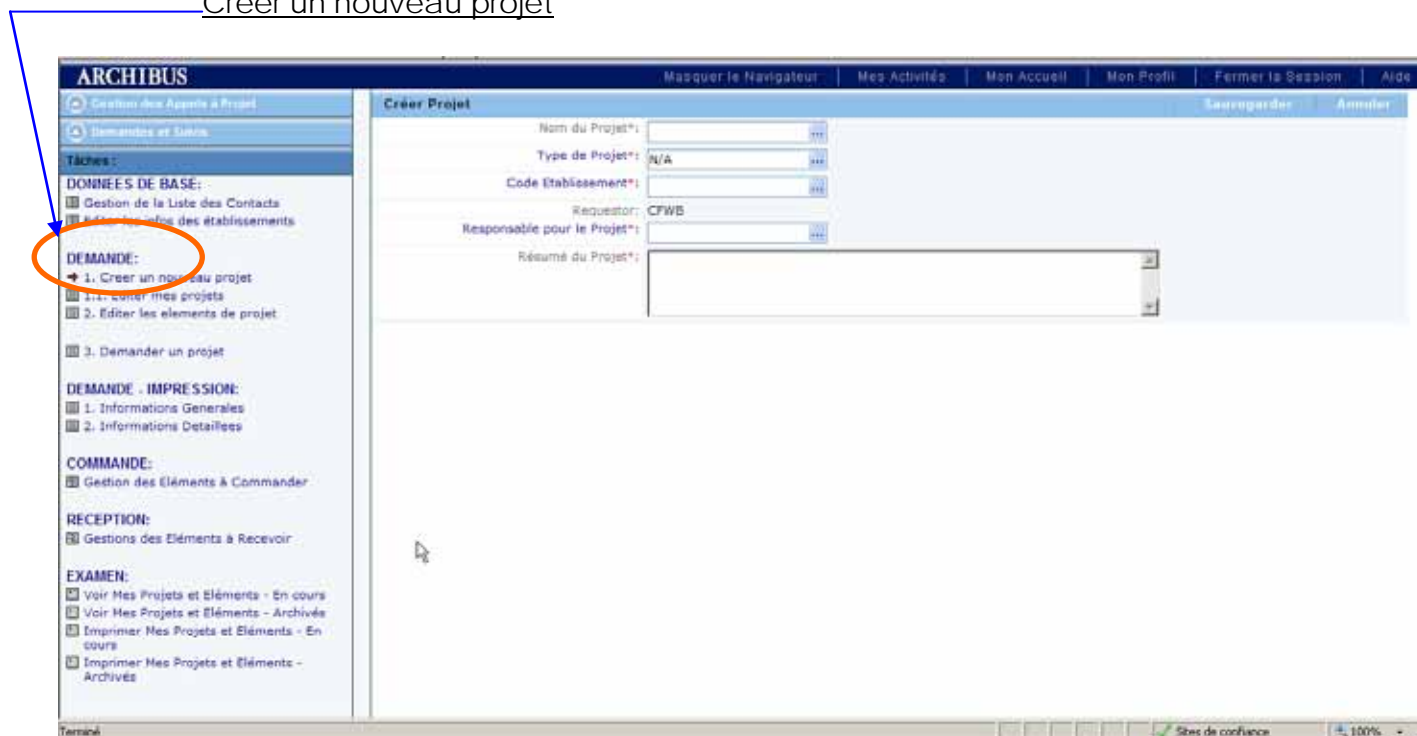
The 'Contacts' management toolbar includes buttons for 'Ajouter' and 'Rafraichir'. The detailed contact form on the right shows the following fields:

- Code Contact*: EC001045
- Civilité*: M
- Prénom*: ERIC
- Nom*: THIRION
- Numéro Téléphone*: 071/827011
- Numéro de Télécopie*: 071/827027
- Adresse Electronique*: ericthirion@hotmail.com
- Code Implantation*: 1969
- Qualité*: Direction
- Agronomie*: Oui
- Industrie*: Oui
- Construction*: Oui
- Hôtellerie - Alimentation*: Oui
- Habillement*: Non
- Arts Appliqués*: Non
- Economie*: Oui
- Service aux Personnes*: Oui
- Sciences Appliquées*: Non

4. Gestion des projets.

a. Demande

Créer un nouveau projet



Les champs obligatoires sont munis de l' « * » :

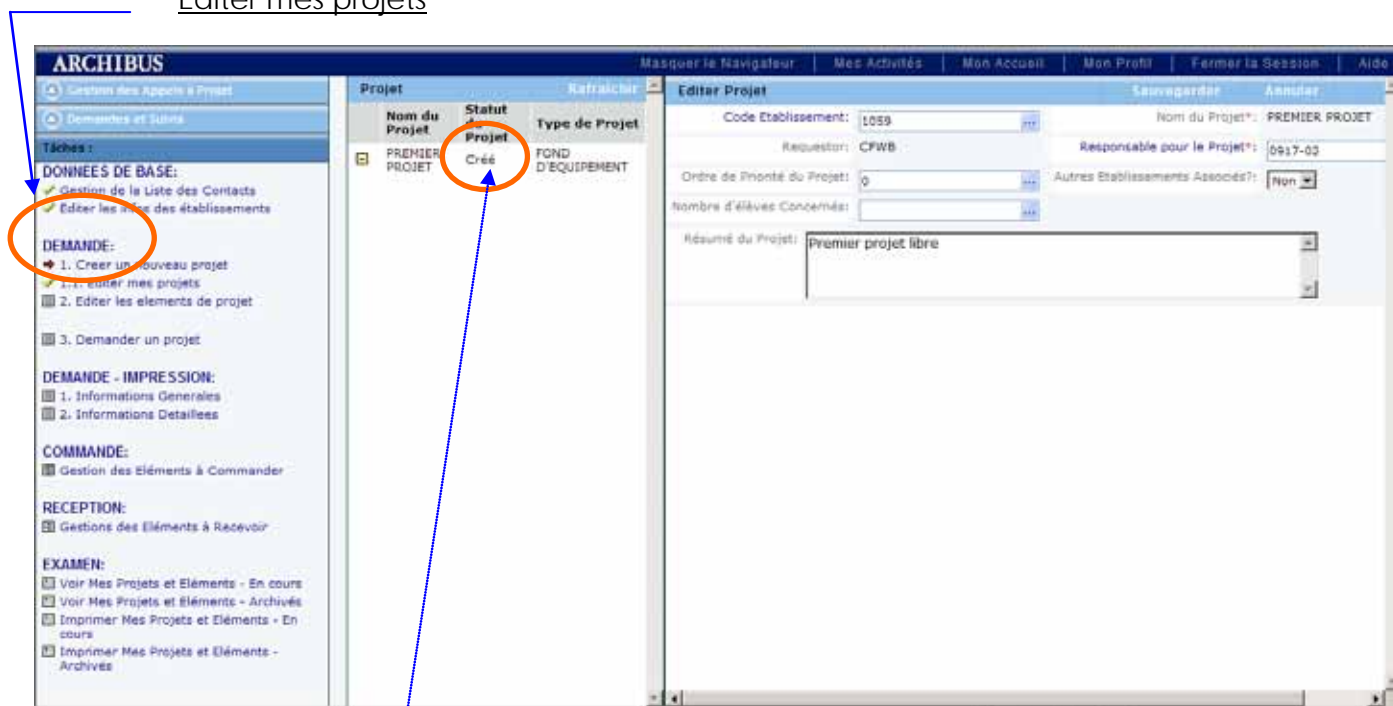
- Nom de projet : libre choix : il s'agit d'un code **sans espace** ! ;
- Type de projet : Fonds d'équipement matériel ;
- Code établissement : numéro FASE ;
- Responsable du projet : à choisir parmi les contacts introduits ;
- Résumé du projet : texte libre.

Ne pas oublier de SAUVEGARDER

Dans un second temps, après avoir sauvegardé une première fois, il faut entrer quelques informations complémentaires :

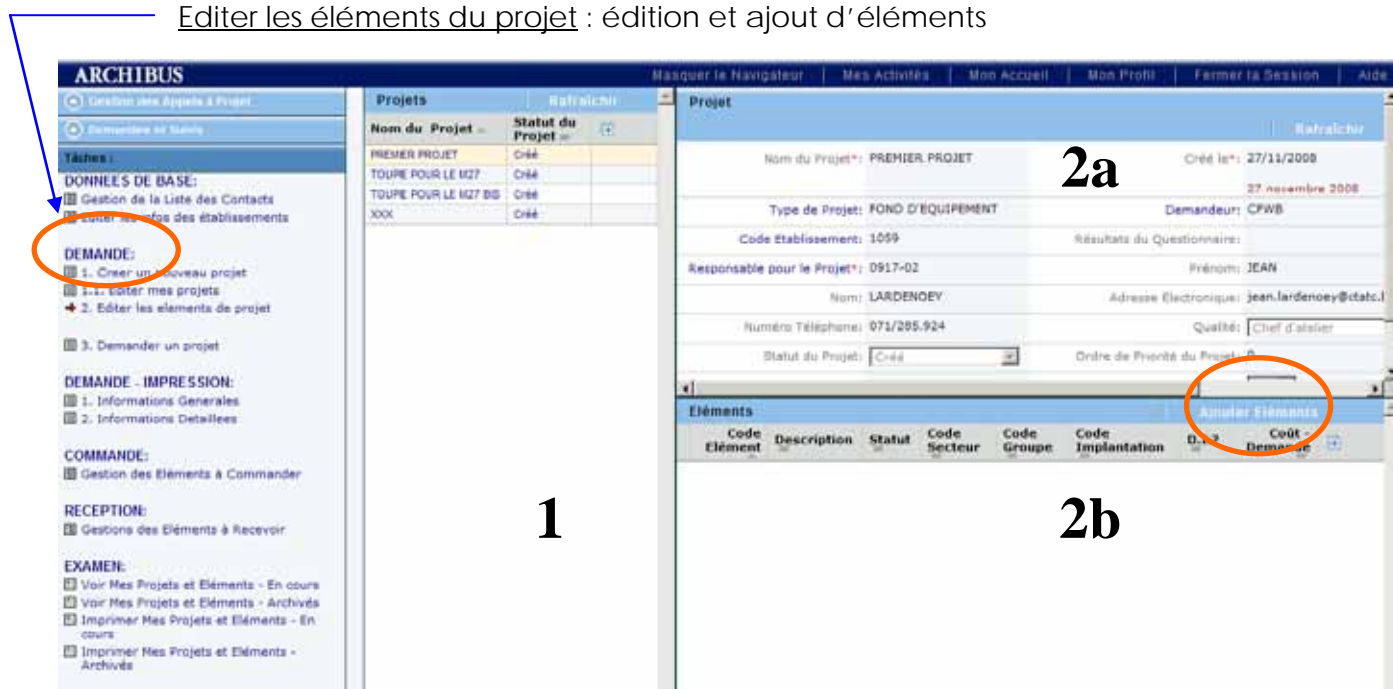
- Ordre de priorité du projet : 0 : peu prioritaire 2 : très prioritaire ;
- Nombre d'élèves concernés : par le projet en général ;
- Autres Etablissements Associés : OUI – NON.

Editer mes projets



Il s'agit d'afficher à l'écran les informations générales concernant les projets introduits en cliquant sur icône.

Editer les éléments du projet : édition et ajout d'éléments




La première colonne (1) liste les projets en cours d'introduction

La fenêtre (2a) résume les informations concernant le projet en cours

La fenêtre (2b) concerne l'introduction des éléments (outils) demandés.

Après avoir sélectionné un projet, cliquez sur l'onglet « Ajouter un élément ». Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

- Code élément : introduction automatique correspondant à un numéro d'incrément du logiciel ;
- Code implantation : à choisir parmi les implantations encodées ;
- Code équipement à remplacer : s'il s'agit de remplacer une machine défectueuse ou obsolète, il y a lieu d'introduire ici son numéro d'équipement (à consulter au préalable au cadastre) ;
- Code secteur : 01-02-03-04-05-06-07-08-09 à sélectionner dans la liste ;
- Code groupe : à sélectionner dans la liste ;
- Code option/année : à sélectionner dans la liste.

Il est possible de filtrer  le secteur, le groupe, ... afin de retrouver facilement l'option liée à votre demande.

Select Value - Code Option/ Année | Sélectionner et Continuer vers les Données ==>

Code Secteur: 0[311] All[311]

| Code Secteur | Code Groupe | Code Option | Nom Option |
|--------------|-------------|-------------|---|
| 01 | 10 | 1001 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN IMPLANTATION ET ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS |
| 01 | 10 | 1003 | PALEFRENIER / PALEFRENIÈRE |
| 01 | 10 | 1005 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN PÉPINIÈRES |
| 01 | 10 | 1007 | OUVRIER JARDINIER/ OUVRIÈRE JARDINIÈRE |
| 01 | 10 | 1009 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN EXPLOITATION HORTICOLE |
| 01 | 10 | 1010 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN CULTURES MARAÎCHÈRES SOUS ABRI ET DE PLEIN CHAMP |
| 01 | 10 | 1011 | MARÉCHAL-FERRANT / MARÉCHALE-FERRANTE |
| 01 | 10 | 1012 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN CULTURES FLORALES ET ORNEMENTALES |
| 01 | 10 | 1013 | OUVRIER/OUVRIÈRE EN FRUITICULTURE |
| 01 | 10 | 1015 | OUVRIER FORESTIER / OUVRIÈRE FORESTIÈRE |
| 01 | 10 | 1017 | ELEVEUR/ELEVEUSE |
| 01 | 10 | 1018 | GROOM-LAD |
| 01 | 10 | 1019 | POLYCULTEUR/POLYCULTRICE |
| 01 | 11 | 1101 | AGRICULTURE ET MAINTENANCE DU MATERIEL |
| 01 | 11 | 1104 | AGRICULTURE |
| 01 | 11 | 1106 | AGRONOMIE |
| 01 | 11 | 1108 | OUVRIER(E) QUALIFIE(E) EN AGRICULTURE |
| 01 | 11 | 1109 | TECHNICIEN(NE) EN AGRICULTURE |
| 01 | 11 | 1111 | TECHNICIEN(NE) EN AGROEQUIPEMENT |
| 01 | 11 | 1113 | COMPLÈMENT EN DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS ET TRANSFORMATION DE PRODUITS |
| 01 | 11 | 1114 | COMPLÈMENT EN PRODUCTIONS AGRICOLES |
| 01 | 11 | 1115 | COMPLÈMENT EN MÉCANIQUE AGRICOLE ET/OU HORTICOLE |
| 01 | 12 | 1202 | HORTICULTURE ET MAINTENANCE DU MATERIEL |
| 01 | 12 | 1203 | HORTICULTURE |
| 01 | 12 | 1207 | FI FIURISTF |

- Code Type de matériel : 01-02-03-04 à sélectionner dans la liste
- Code famille : à sélectionner dans la liste
- Code identification : à sélectionner dans la liste
- Caractère indispensable : Indispensable – N/A – Non indispensable
- Formations Carrière : NON – N/A – OUI
- Quantités : libre mais minimum 1
- Coût demandé : montant de l'outil HTVA
- Mise à disposition : Immédiate – N/A – Après travaux
- Priorité au sein du projet : 0 : peu prioritaire – 3 : très prioritaire

Chaque projet peut compter plusieurs éléments.

Ne pas oublier de SAUVEGARDER

Tant que le projet n'a pas été DEMANDE, il est possible d'y apporter des changements ou compléments d'information.

Demander un projet

Il s'agit du stade de validation définitive.

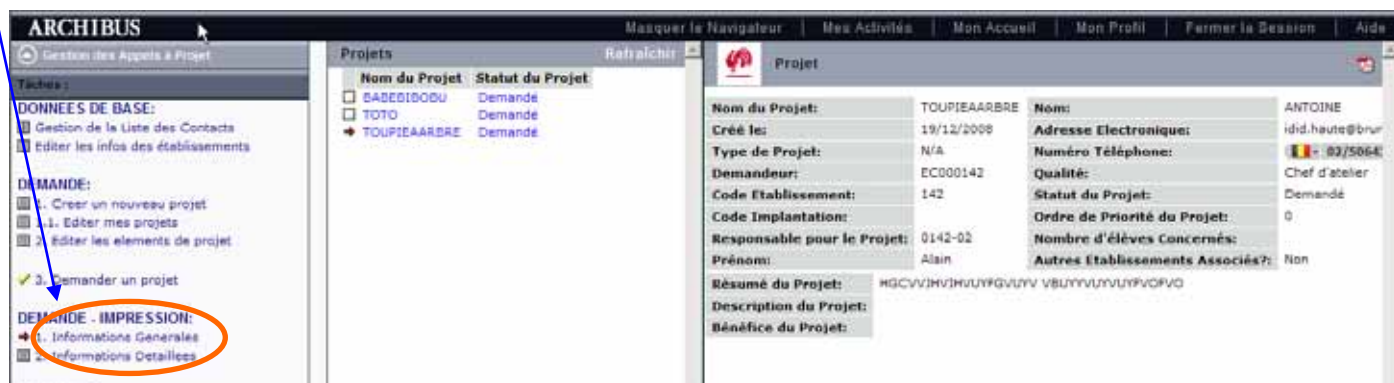
C'est l'occasion de relire le récapitulatif des projets en cliquant sur l'onglet à cet effet. Chaque projet doit faire l'objet d'une DEMANDE sans quoi il est en cours d'élaboration « Créé ».

Dès l'instant où il est demandé en cliquant sur l'onglet « Demander », il n'est plus accessible de votre poste et il acquiert le statut « DEMANDE ».

The screenshot displays the ARCHIBUS application interface. On the left, a sidebar menu is visible with the 'DEMANDE' section highlighted. The main area shows a table of projects with columns for 'Nom du Projet' and 'Statut du Projet'. The 'Statut du Projet' column contains the value 'Créé' for three projects. A blue arrow points from the text above to the 'Statut du Projet' column. On the right, a detailed view of a project is shown, with a 'Demander' button circled in orange. A blue arrow points from the text above to this button. The project details include: Nom du Projet: PREMIER PROJET, Créé le: 27/11/2008, Type de Projet: FOND D'EQUIPEMENT, Demandeur: CFWB, Code Etablissement: 1059, Responsable pour le Projet: 0917-02, Prénom: JEAN, Nom: LARDENOEV, Adresse Electronique: Jean.lardenoey@ccatz.be, Numéro Téléphone: 071/285.914, Qualité: Chef d'atelier, Statut du Projet: Créé, Ordre de Priorité du Projet: 0, Nombre d'élèves Concernés: 178, Autres Etablissements Associés: (empty), Coût - Demandé: 27.000,00.

b. Demande – impression

Informations générales



En cliquant sur l'[icône PDF](#) en haut à droite, il est possible d'imprimer ce document afin d'y apposer les signatures du Pouvoir organisateur et du Chef d'établissement.

Vous obtiendrez ...

[URL Link to ARCHIBUS Inc Home Page](#)

Informations Générales du Projet

Nom de Projet: TOURCNC

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Nom du Projet | : TOURCNC |
| Créé le | : 06/01/2009 |
| Type de Projet | : FOND D'EQUIPEMENT |
| Demandeur | : EC000142 |
| Code Etablissement | : 142 |
| Code Implantation | : |
| Responsable pour le Projet | : 0142-02 |
| Prénom | : Alain |
| Nom | : ANTOINE |
| Adresse Electronique | : idid.haute@brunette.brucity.be |
| Numéro Téléphone | : 02/5064310 |
| Qualité | : Chef d'atelier |
| Résumé du Projet | : Acquisition d'un tour à commandes |
| Description du Projet | numériques completéquipé de 10 |
| Statut du Projet | postes de commande, d'un projecteur |
| Bénéfice du Projet | multimédia |
| Ordre de Priorité du Projet | : |
| Nombre d'élèves Concernés | : Demandé |
| Autres Etablissements Associés? | : |
| | : 0 |
| | : 178 |
| | : Non |

Signature du Pouvoir Organisateur:

Signature du chef d'établissement:

Informations détaillées

The screenshot shows the ARCHIBUS application interface. On the left, there is a 'Projets' table with columns 'Nom du Projet' and 'Statut du Projet'. The 'PREMIER PROJET' is selected. On the right, the 'Éléments' section displays detailed information for the selected project, including various codes, costs, and a description.

| Projets | | Éléments | |
|--|------------------|------------------------------|---------------------|
| Nom du Projet | Statut du Projet | Nom du Projet: | Code Type matériel: |
| <input checked="" type="checkbox"/> AOS081119 | Demandé | PREMIER PROJET | 04 |
| <input type="checkbox"/> ESSAI | Demandé | Code Élément: | 374 |
| <input type="checkbox"/> HOTELERIE | Demandé | D.I.?: | Oui |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIE | Demandé | Code Implantation: | 1018 |
| <input type="checkbox"/> ORDINATEUR | Demandé | Code Equipement à Remplacer: | |
| <input checked="" type="checkbox"/> PREMIER PROJET | Demandé | Code Etablissement: | 1059 |
| <input type="checkbox"/> PROJET 1 | Demandé | Statut: | Demandé |
| <input type="checkbox"/> SCIENCES | Demandé | Code Secteur: | 04 |
| <input type="checkbox"/> TOUPIE POUR LE M27 | Demandé | Code Groupe: | 43 |
| | | Coût - Demandé: | 27000,00 |
| | | Code Option/ Année: | 4311 |
| | | Code Famille: | 035 |
| | | Code Identification: | 16 |
| | | Marque de l'Equipement: | |
| | | Numéro de Série: | |
| | | Quantités: | 3,00 |

Description: Il s'agit d'une description complète mais brève de l'élément en question.

Permet d'afficher et d'imprimer l'ensemble des éléments concernant chaque projet demandé.



COMMUNAUTE FRANCAISE WALLONIE BRUXELLES

[URL Link to ARCHIBUS Inc Home Page](#)

Informations Détaillées des éléments

Nom de Projet: TOURCNC

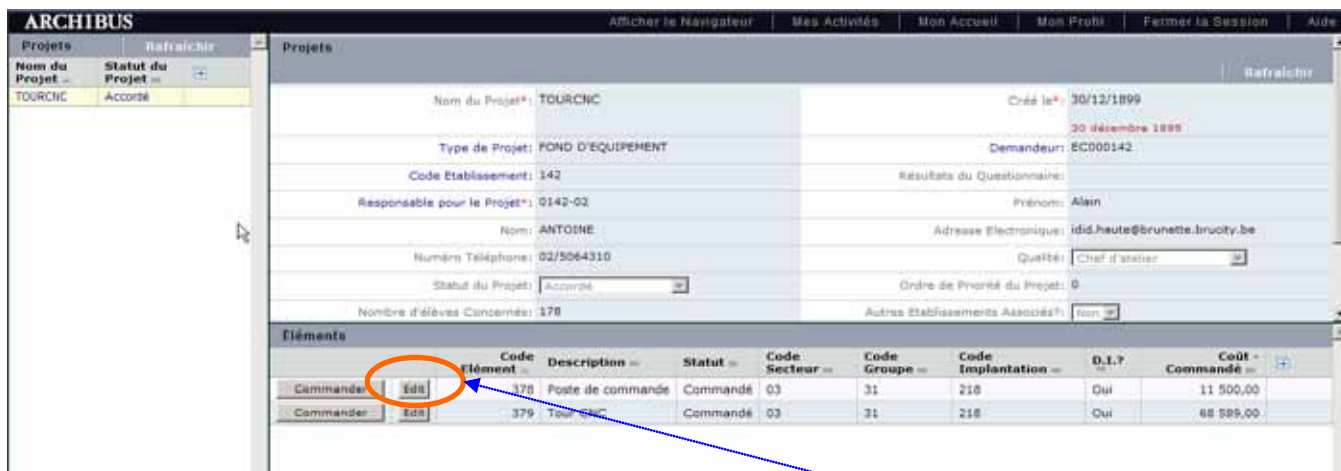
| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Nom du Projet | TOURCNC |
| Code Elément | 378 |
| Code Implantation | 218 |
| Code Etablissement | 142 |
| Statut | Demandé |
| Coût - Demandé | 12000,00 |
| Code Type matériel | 04 |
| D.I.? | Oui |
| Code Equipement à Remplacer | |
| Code Secteur | 03 |
| Code Groupe | 31 |
| Code Option/ Année | 3118 |
| Code Famille | 015 |
| Code Identification | 01 |
| Marque de l Equipement | |
| Numéro de Série | |
| Quantités | 10,00 |
| Description | Poste de commande |

| | |
|-----------------------------|----------|
| Nom du Projet | TOURCNC |
| Code Elément | 379 |
| Code Implantation | 218 |
| Code Etablissement | 142 |
| Statut | Demandé |
| Coût - Demandé | 69230,00 |
| Code Type matériel | 04 |
| D.I.? | Oui |
| Code Equipement à Remplacer | |
| Code Secteur | 03 |
| Code Groupe | 31 |
| Code Option/ Année | 3118 |
| Code Famille | 015 |
| Code Identification | 01 |
| Marque de l Equipement | |

Voici donc la fin de la première étape d'introduction d'un projet ...

c. **Commande** (gestion des éléments à commander)

A ce stade de l'encodage, rien n'est visible à l'écran. Les projets seront à nouveau visibles dès l'instant où ils auront été acceptés par le service de la CFWB.

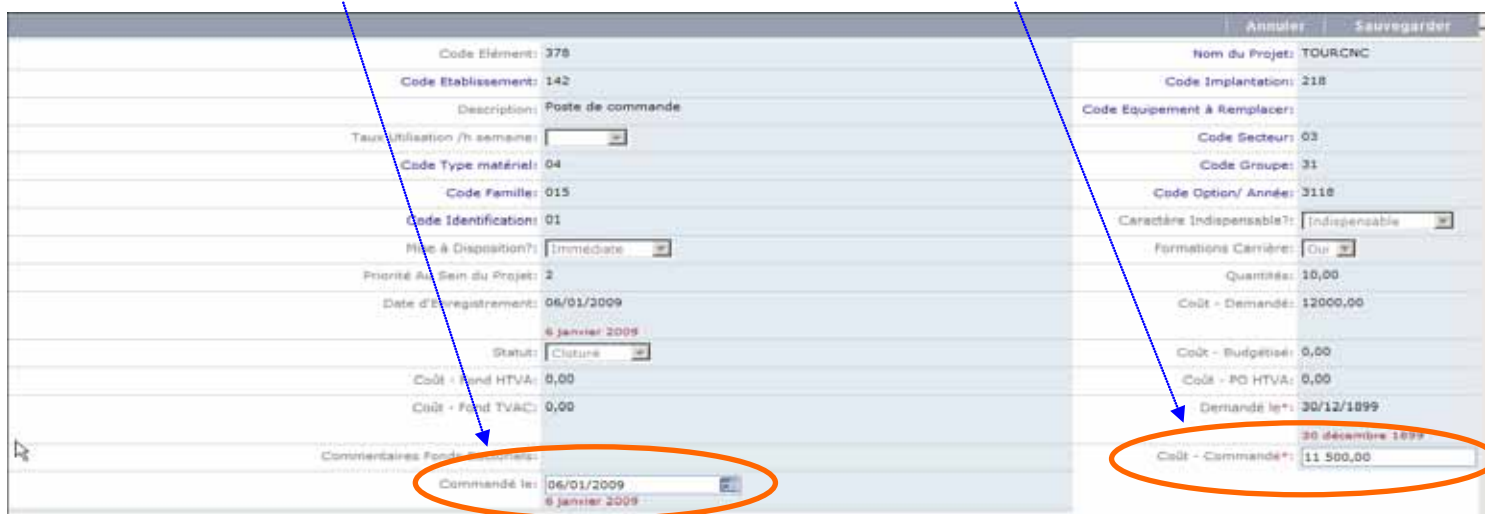


Dès le moment où le projet est en commande, il y a lieu de valider. Avant de valider définitivement, il faut introduire quelques informations en éditant l'élément « **EDIT** ».

Ces informations sont :

la date de commande

le coût commandé



Maintenant que toutes les informations sont complétées, il reste à valider la commande vis-à-vis de la CFWB (Fonction « **COMMANDER** »).



d. Réception (Gestion des éléments à recevoir)

La commande est passée et il reste l'étape de la réception des équipements.

The screenshot shows the ARCHIBUS interface for project management. The main form displays details for project 'TOURCNC', including its type (FOND D'EQUIPEMENT), establishment code (142), and responsible person (ANTOINE). Below this, a table lists equipment elements. The first row is highlighted, and the 'Edit' button is circled in orange.

| Code Élément | Description | Statut | Code Secteur | Code Groupe | Code Implantation | D.I.? | Coût Réel |
|--------------|-------------------|----------|--------------|-------------|-------------------|-------|-----------|
| 378 | Poste de commande | Commandé | 03 | 31 | 218 | Oui | 11 497,00 |
| 379 | Tour CNC | Commandé | 03 | 31 | 218 | Oui | 68 574,00 |

Lors de la réception finale des équipements, de nouvelles informations doivent être introduites en éditant l'élément « EDIT » :

- marque de l'équipement
- date de réception
- coût réel final
- numéro de série

Maintenant que toutes les informations sont complétées, il reste à valider « CLOTURER » la réception vis-à-vis de la CFWB.

This screenshot is identical to the previous one, but the 'CLOTURER' button in the 'Éléments' table is circled in orange. A blue arrow points from the text 'CLOTURER' in the paragraph above to this button.

Dès cet instant, votre nouveau matériel est cadastré dans la base de données Archibus.

e. Examen

§ Voir mes projets et éléments « En cours » ou « Archivés ». A ce stade, il est possible de voir l'état d'avancement « Créé », « Demandé », « Commandé » ou archivés

The screenshot shows the ARCHIBUS interface. On the left, a sidebar lists projects with their status: BARBÉBOBU (Demandé), TOTO (Demandé), TOUPE POUR LE M27 (Commandé), TOUPEAARBRE (Demandé), and TOURCNC (Commandé). The 'Statut du Projet' column is circled in orange. On the right, the details for project TOURCNC are displayed, including 'Type de Projet: FOND D'EQUIPEMENT', 'Code Etablissement: 142', and 'Statut du Projet: Commandé'. Below this, a table of 'Éléments' is shown with columns for Code Élément, Description, Statut, Code Secteur, Code Groupe, Code Implantation, and D.I.?. The 'Review' button for the first element is circled in orange, with a blue arrow pointing to it.

Vous pouvez afficher les informations détaillées de chaque élément en cliquant sur l'icône « [Review](#) ».

§ Imprimer mes projets et éléments « En cours » ou « Archivés ». Dans cette rubrique, vous pouvez imprimer les informations concernant chaque projet au [format PDF](#).

The screenshot shows the ARCHIBUS interface with a table of 'Éléments'. The table has columns for Code Élément, Nom du Projet, Code Etablissement, Code Implantation, Description, Code Equipement à Remplacer, Taux Utilisation /h semaine, Code Secteur, Code Groupe, Code Option/Année, Code Type matériel, and Coût. The 'PDF' button in the top right corner of the table is circled in orange.

Vous obtiendrez

The screenshot shows a PDF document with detailed information for two equipment elements. The first element is identified by Code Élément 376, Nom du Projet TOURCNC, Code Etablissement 142, and Code Implantation 218. It is a 'Poste de commande' with a quantity of 10.00, registered on 07/01/2009, and a cost of 12000.00. The second element is identified by Code Élément 379, Nom du Projet TOURCNC, Code Etablissement 142, and Code Implantation 218. It is a 'Tour CNC' with a quantity of 1.00, registered on 07/01/2009, and a cost of 69250.00.